

CONDITIONS DE LOCATION DES APPARTEMENTS DE VACANCES BCN Dès le 01.01.2016

Les appartements de vacances sont à la disposition des collaborateurs(trices) BCN (1) et de leurs proches (2).

Les réservations se font par e-mail. La date et l'heure de l'e-mail sont déterminantes.

Les réservations peuvent également se faire par lettre, par téléphone moyennant confirmation écrite simultanée, à Jean-Pierre Sermet, Rue des Pralaz 9, 2034 Peseux ; tel. 032.731.87.38 ou 079.276.45.21

Les collaborateurs(trices) BCN ayant des enfants en âge de **scolarité obligatoire** ont la priorité pour louer les appartements durant les vacances scolaires, à condition de réserver, **au plus tard 3 mois avant la période désirée**. Passé ce délai, les inscriptions seront ouvertes à tous et considérées dans leur ordre d'arrivée.

Les membres de Direction peuvent réserver leur appartement **2 mois avant la période désirée**. Il en va de même pour les tierces personnes, amis ou connaissances des collaborateurs(trices).

Durant les vacances scolaires, il n'est pas possible de réserver le même objet et pour la même période, 2 ans de suite.

Pour la semaine du 1^{er} Mars, un tirage au sort s'effectue chaque mois de décembre, avec comme condition de participation :

- n'avoir pas loué cette période depuis 3 ans.

Les apprentis(ies) sont autorisé(e)s à louer les appartements, moyennant l'agrément du RH/Formation.

Les prix ci-dessous comprennent :

- le loyer, un nettoyage normal (y.c. le linge de literie), la taxe de séjour, l'eau, l'électricité.

Animaux domestiques : supplément de CHF 20.00 par séjour (sur autorisation de la gérance).

PRIX DE LOCATION PAR SEMAINE	COLLABORATEURS BCN, RETRAITES ET INVALIDES 1)	COLLABORATEURS BCN, RETRAITES ET INVALIDES, 1)	TIERCES PERSONNES 2)
	<u>HAUTE SAISON</u>	<u>BASSE SAISON</u> VALAIS: mai au 15 juin, novembre, et du 1 ^{er} au 20 décembre. TESSIN : novembre, décembre, janvier, février, mars. BERNE : novembre, jusqu'au 15 décembre	TARIF APPLICABLE TOUTE L'ANNEE
HAUTE-NENDAZ	CHF 660.00	CHF 350.00	CHF 925.00
HTE-NENDAZ parking	inclus	CHF 35.00	inclus
SAAS-FEE	CHF 660.00	CHF 350.00	CHF 925.00
SAAS-FEE Parking *	inclus	CHF 45.00	inclus
MINUSIO-LOCARNO	CHF 600.00	CHF 350.00	CHF 880.00
GRINDELWALD	CHF 660.00	CHF 350.00	CHF 955.00
GRINDELWALD park.	inclus	CHF 35.00	inclus
<u>Tarif au jour le jour, soit (voir infos compl. au dos ch.3)</u>	<u>Haute saison</u> 5 nuits CHF 550.00 4 nuits CHF 480.00 3 nuits CHF 400.00 2 nuits CHF 330.00 1 nuit CHF 250.00	<u>Basse saison</u> Déduction 35% mais minimum de CHF 150.00	CHF 825.00 CHF 755.00 CHF 680.00 CHF 580.00 CHF 450.00

* Pour Saas-Fee, nous vous rappelons que le parking collectif est obligatoire à un prix moyen d'environ CHF 115.00 par semaine, sans carte de séjour. Sur demande, possibilité de louer la place réservée BCN au prix de CHF 60.00 pour les collaborateurs et CHF 75.00 pour les tierces personnes.

1) retraités, veufs(ves), invalides

2) personnes ayant des relations avec un collaborateur BCN, enfants des collaborateurs dès 18 ans révolus

3) tarifs au jour le jour possibles dans les 2 mois précédent les dates concernées et dans le délai d'un mois du calendrier des vacances scolaires.

4) Pour les collaborateurs(trices) veufs, veuves et invalides BCN ou autres ayant-droit qui accompagnent des proches ou connaissances, et qui ne restent eux-mêmes plus de deux jours sur place, ne bénéficient pas des conditions de location BCN, c'est le tarif pour tierces personnes qui est appliqué.